

**Terrain de Mr Le Claquin à Saint Philibert****Aloys Claquin** <alloys\_claquin@yahoo.fr>lundi 3 septembre 2018 à 11:29 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Bonjour Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permets de vous solliciter au sujet de la classification de mon terrain situé à Saint Philibert à Keryondre. (Deux parcelles enregistrées au cadastre sous: aw125 et aw 126).

Ce terrain est raccordé à l'eau, l'électricité et au téléphone et un tennis en terre battue est également installé et cadastré.

Le terrain est classé NDS dans la bande des 100 mètres etc... Je ne demande pas que le terrain soit reclassé en zone constructible mais je demande à ce que l'ancien tennis aujourd'hui toujours visible au cadastre soit reclassifié en zone de loisir.

Effectivement cela me permettra d'installer légalement un habitat de type HLL et de pouvoir y vivre à l'année.

Je me doute qu'il est difficile au niveau juridique de me donner raison c'est pourquoi je vous demande d'examiner ma requête avec un autre angle que le point de vue juridique.

S'installer sur la commune de Saint Philibert quand on est un jeune couple est très compliqué financièrement.

Notre commune à besoin de jeune couple actif et résidant à l'année ! Aidez nous à pouvoir vivre légalement sur ce terrain en habitation légère de loisir !!!

Merci d'avance.

Cordialement.

Aloys Le Claquin  
0623612196